

La Formation professionnelle et la «question sociale» Aux origines de la «vocation sociale» de la formation professionnelle en Suisse¹

Lorenzo Bonoli

La question sociale peut se résoudre par l'éducation.
(Léon Genoud 1903)

La formation professionnelle en Suisse est la filière de formation la plus suivie des jeunes au sortir de l'école obligatoire. Cette filière répond non seulement à une finalité économique: former la main-d'œuvre qualifiée pour les entreprises, mais aussi à des finalités d'ordre sociale: faciliter l'intégration des jeunes dans le monde du travail et dans la société. Mais comment se fait-il que la formation professionnelle s'est vue attribuer ces deux finalités? Quand et en réponse à quelles préoccupations une telle articulation prend forme? L'enjeu cet article est de reconstruire l'histoire de l'articulation entre ces deux finalités de la formation professionnelle, en remontant pour cela aux origines du système actuel, entre la fin du 19^e siècle et le début du 20^e.

En Suisse, la formation professionnelle représente aujourd'hui la filière de formation post-obligatoire la plus suivie par les jeunes, avec presque 3/4 des effectifs au sortir des écoles secondaires². Si la finalité principale de cette filière, comme l'appellation le laisse entendre, est de former des *professionnels* pour les entreprises suisses, elle est également appelée à répondre à une série d'enjeux d'ordre social, qui vont d'une plus grande intégration des jeunes dans les formations du secondaire II, afin de réduire leur taux de chômage, jusqu'à la réduction des différences sociales dans l'accès aux formations post-obligatoires et au monde du travail. La coprésence de ces deux finalités ressort clairement de la loi fédérale sur la formation professionnelle actuellement en vigueur. Parmi les buts de cette loi, nous retrouvons en effet la volonté de développer «un système de formation professionnelle qui serve la compétitivité des entreprises» (art. 3.b), mais aussi la volonté de développer «un système de formation professionnelle qui permette aux individus de s'épanouir sur les plans professionnel et personnel et de s'intégrer dans la société, en particulier dans le monde du travail» (art.3.a) et de promouvoir «l'égalité des chances de formation sur le plan social et à l'échelle régionale» (art. 3.c)³.

Une fois constaté la coprésence de ces deux finalités, il est pertinent de s'interroger sur l'origine historique de leur articulation qui met face à face deux logiques souvent opposées. Une telle interrogation est d'autant plus justifiée dans le cas suisse, qui voit la formation professionnelle se déployer en grande partie sous la forme de l'apprentissage dual, où les entreprises, avec leurs exigences de productivité, jouent un rôle de premier plan.

Comment se fait-il alors qu'en Suisse la formation de la main-d'œuvre qualifiée se soit vu attribuer non seulement des finalités économiques mais également des finalités d'ordre social? Quand est-ce que cette articulation prend forme? Et surtout en réponse à quelles préoccupations?

L'enjeu du présent article sera ainsi de montrer que la formation professionnelle suisse acquiert dès son origine, vers la fin du 19^e siècle, un statut d'instrument complexe, évoqué aussi bien pour des mesures de politique économique que de politique sociale, préfigurant ainsi la coprésence des deux finalités telle que nous la connaissons aujourd'hui. Nous verrons en effet que ces finalités apparaissent dès les premiers pas de l'institutionnalisation de la formation professionnelle en tant que réponses à deux préoccupations majeures: la nécessité d'améliorer les qualifications techniques des travailleurs pour assurer la compétitivité économique de la Suisse et la volonté de résoudre une série de problèmes d'ordre social apparus avec le développement de l'industrialisation tout au long du 19^e siècle.

L'histoire de la formation professionnelle et ses «discours»

Les recherches sur l'histoire de la formation professionnelle en Suisse sont restées pendant plusieurs années relativement rares. Hormis quelques ouvrages dans les années '80⁴, il faut attendre en effet les années 2000 pour voir enfin ce domaine se développer avec une série de publications de portée générale décrivant les étapes principales du développement du système⁵.

Adoptant une approche de reconstruction historique⁶, ces récentes publications ont permis de décrire le processus de développement institutionnel de la formation professionnelle, de la fin du 19^e siècle jusqu'à nos jours, ouvrant ainsi la voie à des études d'approfondissement sur des aspects plus localisés et à des approches méthodologiques alternatives.

Le présent article s'inscrit dans une telle ouverture en proposant, d'une part, un approfondissement sur un aspect particulier du développement du système de formation professionnelle, à savoir l'articulation entre ses finalités économiques et sociales, et d'autre part, en abordant cette problématique à partir d'une approche méthodologique peu exploitée dans le domaine.

La présence des deux finalités, leurs conceptions et les enjeux de leur articulation seront en effet dégagés à partir d'une *analyse des discours* portant sur un

corpus de textes écrits entre 1880-1930 sur le thème de la formation professionnelle.

En tant qu'approche théorique et méthodologique⁷, l'analyse des discours met l'accent sur les *discours* produits, dans notre cas, par les acteurs de la formation professionnelle de l'époque pour relever les conditions de possibilité de leur énonciation et de leur réception. Plus précisément, ce qui intéresse une telle analyse c'est, premièrement, d'identifier les *formes discursives* telles qu'elles apparaissent dans les textes: autrement dit, de relever ce que les acteurs de l'époque disaient à propos de la formation professionnelle, comment ils en parlaient, quels étaient les arguments les plus souvent utilisés en faveur ou en défaveur et, dans le cadre de notre réflexion, comment étaient évoquées ses finalités économiques et sociales. Deuxièmement, l'analyse des discours vise à expliquer *pourquoi* ces acteurs *pouvaient* dire cela, en faisant émerger les conditions de possibilité de leurs discours. Cela implique concrètement un travail de reconstruction du contexte historique où ces discours sont produits en portant une attention particulière aux présupposés socio-historiques et idéologiques sous-jacents à leur énonciation.

En ce qui concerne le thème ici approfondi, cette approche permettra de relever la présence d'une série d'affirmations concernant le rôle de la formation professionnelle qui, à partir d'un certain moment, deviennent non seulement possibles mais également courantes, faisant ainsi apparaître une «conception» discursivement partagée de ce type de formation et des attentes au niveau économique et social, qui lui sont attribuées.

L'analyse a été effectuée sur la base d'un corpus de textes comprenant des textes officiels (lois, messages gouvernementaux, rapports, enquêtes de l'administration fédérale ou des administrations cantonales), des publications (livres, revues, brochures) et articles de presse, publiés entre 1880 et 1930, période cruciale, nous le verrons, dans le développement du système suisse. Ces différentes sources donnent accès aux voix de nombreux acteurs qui ont pris position et ont participé au développement de la formation professionnelle, notamment des élus cantonaux ou fédéraux, des responsables des administrations cantonales ou fédérale, des responsables d'écoles professionnelles, des enseignants, des journalistes, des représentants du monde du travail (patronat et syndicats de travailleurs), associations d'utilité publique, etc.

Cependant, comme les citations présentées par la suite le révéleront, la grande majorité des sources consultées reflète la vision des milieux bourgeois de l'époque. Se fondant sur des textes publiés, l'analyse ici proposée ne peut éviter de refléter l'accès inégal à la publication des différents milieux sociaux de l'époque⁸. Ce déséquilibre est en outre accentué, dans le domaine ici étudié, par le fait que les milieux de gauche et syndicaux, tout en marquant le débat politique sur les questions inhérentes au travail et aux conditions de vie des classes populaires, ne prennent que rarement position sur le thème de la formation professionnelle, laissant ainsi de facto l'apanage des discours aux milieux bourgeois⁹.

1880–1930: les étapes clé de la naissance du système suisse de formation professionnelle

La formation professionnelle suisse sous la forme institutionnelle que nous connaissons aujourd'hui encore prend forme progressivement vers la fin du 19^e siècle et le début du 20^e¹⁰. Son développement peut être considéré comme une réponse à la crise profonde qui a touché les modèles traditionnels d'initiation des jeunes aux métiers pendant le 19^e siècle. Ces modèles traditionnels, provenant directement du système des corporations médiévales, n'ont pas pu résister au choc provoqué par les bouleversements socio-économiques et politiques majeurs provoqués par la Révolution française et la Révolution industrielle qui touchent la Suisse vers la fin du 18^e et le début du 19^e siècle. Si la première révolution entraîne la perte d'importance politique et économique des corporations et la progressive disparition des pratiques de formation aux métiers qu'elles fournissaient, la deuxième, avec le développement du «machinisme», change radicalement le rapport au travail, les compétences exigées et les modalités de transmission de celles-ci.

C'est à partir des années 1880 que la Suisse commence à prendre clairement conscience de la situation critique de la formation professionnelle. Cette prise de conscience se concrétise au niveau fédéral notamment par une enquête connue sous le nom d' «Enquête industrielle» [*Gewerbliche Enquête*]¹¹, mandatée par le Conseil Fédéral pour mieux comprendre la situation de crise où se trouvaient à l'époque les arts et métiers et la petite industrie suisse. Cette enquête, parallèlement aux problèmes économiques de cette branche, révélera les défaillances de la formation professionnelle et poussera la Confédération à prendre les premières mesures pour sa promotion. Cependant, compte tenu des compétences limitées que la Constitution fédérale de 1874 attribuait à la Confédération dans le domaine de l'éducation et des arts et métiers, ces mesures furent limitées à un Arrêté fédéral, adopté en 1884, assurant un subventionnement aux institutions actives dans l'enseignement professionnel dans le domaine des arts et métiers¹². L'impossibilité de prendre des mesures plus incisives au niveau fédéral poussera les cantons à intervenir et à se doter des premières lois dans le domaine, règlementant l'apprentissage d'abord et, ensuite, l'enseignement professionnel en général. Parallèlement à la Confédération et aux cantons, les associations professionnelles, en particulier l'Union suisse des arts et métiers, jouèrent également un rôle déterminant en rédigeant les premières dispositions pour une uniformisation des apprentissages dans leur branche sur tout le territoire de la Confédération et en maintenant la pression sur les politiciens, afin d'obtenir une loi fédérale en la matière. Une première étape importante sera atteinte en 1908, quand le peuple suisse accepte une modification de la Constitution fédérale attribuant à la Confédération la compétence de légiférer dans le domaine des arts et métiers. Grâce à cette modification, la voie s'ouvre pour une loi fédérale sur la formation professionnelle qui sera votée en 1930¹³.

C'est ce contexte historique de développement de la formation professionnelle, de son institutionnalisation au travers des lois et des règlements et de son uniformisation au niveau national, qui constitue l'arrière-fond historique des textes analysés.

La formation professionnelle comme instrument de politique économique

L'intervention de l'État pour promouvoir et réglementer la formation professionnelle vers la fin du 19^e siècle reflète un changement de statut pour ce type de formation, qui devient un instrument de politique interne et plus précisément de politique économique. D'une question essentiellement privée, intéressant les familles préoccupées par l'avenir de leurs enfants, ou les patrons à la recherche de main-d'œuvre qualifiée, la formation professionnelle devient un instrument que l'État est censé exploiter pour venir en aide aux entreprises suisses et relancer ainsi l'économie nationale.

En 1883, dans un message concernant les résultats de l'Enquête industrielle, le Conseil Fédéral le dira clairement:

On est pénétré de la nécessité de faire tout ce qui sera possible en faveur de l'enseignement professionnel, afin de ne pas rester en arrière des progrès que le temps amène avec lui et de pouvoir soutenir la lutte contre la concurrence étrangère. Il n'y a aucun doute que le moyen le plus efficace de soulager les industries et les métiers dans le malaise, consiste dans l'amélioration de l'enseignement qui s'y rapporte (CF., 1885, pp. 657-656).

L'amélioration des qualifications des ouvriers et des artisans devient une condition indispensable pour permettre la survie de l'économie suisse dans le contexte international; une économie qui, l'argument était déjà là, ne pouvait pas profiter de matières premières, mais devait miser sur la qualité de ses produits et de son travail.

Cependant, si l'intervention de la Confédération a indubitablement été motivée par des arguments économiques, de tels arguments n'étaient pas les seuls à apparaître dans les discours de l'époque: des motivations d'ordre social ont en effet également joué un rôle important dans le développement du système.

Les premières lois cantonales: protection des apprentis et relèvement de l'économie

Il est symptomatique à ce propos de souligner comment les premières lois cantonales, qui apparaissent à la fin du 19^e siècle, reflètent déjà l'articulation entre finalités économiques et sociales. À titre d'exemple, la première loi cantonale, adoptée à Neuchâtel en 1890, reflète directement une double préoccupation.

Elle naît avant tout de la volonté de réglementer les conditions de travail et de formation des apprentis, souvent exploités, maltraités et mal formés. Dans un rapport qui sera à l'origine de la loi, Robert Comtesse, à l'époque conseiller d'État neuchâtelois, relève l'absence de réglementation et les risques d'abus dans le domaine de l'apprentissage:

Aucune tutelle spéciale ne veille sur eux, personne n'a de par la loi mission de s'occuper de cette jeunesse laborieuse, d'intervenir, si cela devient nécessaire, pour empêcher que l'on n'abuse de sa faiblesse, pour la défendre contre certaines exploitations peu scrupuleuses, pour s'assurer que son éducation professionnelle n'est pas négligée et compromise, et qu'elle est sérieusement initiée pendant son temps d'apprentissage aux connaissances professionnelles dont elle a besoin pour exercer un métier avec succès et pour vivre (Comtesse 1890, p. 6).

Les arguments évoqués dans ce rapport seront au centre de la loi qui portera le titre symptomatique de «*Loi sur la protection des apprentis*». Cependant, si une préoccupation d'ordre sociale a été à l'origine de la loi, cette préoccupation sera articulée avec la volonté, comme nous pouvons le lire dans le préambule de la loi, «de relever l'apprentissage et développer la valeur professionnelle des ouvriers dans les divers arts et métiers pratiqués dans le canton et tout spécialement dans les diverses branches de la fabrication de la montre»¹⁴ afin de relancer l'économie cantonale.

Après le Canton de Neuchâtel, la plupart des autres cantons va se doter de lois analogues, caractérisées par cette double finalité: réglementer l'apprentissage dans le but de protéger les jeunes apprentis et améliorer leur formation à des fins de relance économique.

La formation professionnelle: une formation pour les classes inférieures de la population

Or, si dans les premières lois cantonales concernant la formation professionnelle apparaissent aussi bien la finalité économique que la finalité sociale liée à la protection des jeunes apprentis, une analyse de détail des débats de l'époque fait également apparaître d'autres finalités d'ordre social attribuées à cette filière. Il s'agit de finalités qui ne sont pleinement compréhensibles qu'à condition d'avoir bien présent à l'esprit la composition du public cible de la formation professionnelle à l'époque, qui s'adressait essentiellement aux classes moyennes et inférieures de la population, aux milieux ouvriers et au petit artisanat. Il semble ne faire aucun doute, comme le relève Gustav Frauenfelder (1909), enseignant à la *Gewerbeschule* de Zürich, que «les écoles complémentaires industrielles [*gewerbliche Fortbildungsschule*] s'adressent aux cercles des travailleurs [*Arbeiterkreisen*], aux couches les plus nombreuses de notre peuple. Fils de travail-

leurs sont ceux qui commencent un apprentissage chez un patron ou dans une fabrique» (p. 5).

Pour étayer cette «orientation populaire», nous pouvons relever que les «jeunes» au centre des discours sur la formation professionnelle sont «ces jeunes», issus des classes populaires, pour lesquels les voies qui s'ouvrent après la scolarité obligatoire sont deux: soit travailler soit commencer un apprentissage. L'alternative entre le choix de la filière professionnelle ou de la voie des études n'est que très rarement évoquée, au contraire, on constate plutôt une «barrière infranchissable»¹⁵ séparant les deux filières.

Une telle barrière ressort clairement dans le commentaire de Léon Genoud (1920), directeur du Technicum de Fribourg, qui critique les déséquilibres qui existent à l'époque dans les structures de formation après l'école obligatoire:

Il est douloureux de constater qu'en Suisse romande, notamment, l'enfant de parents riches est protégé par la collectivité. Pour lui, tout est prévu: collèges, écoles secondaires, université etc. que l'État entretient à grands frais.

Pour l'enfant pauvre, rien de tout cela. Or les enfants pauvres ou de condition modeste sont la majorité.

Ils sont appelés à exercer les professions les plus nécessaires au point de vue économique; il est donc urgent de prendre des mesures pour qu'ils apprennent ces métiers (Genoud in ASCAPA, 1920, p. 25).

Cette citation montre bien la relation étroite entre enfant riche et voie gymnasiale et enfant pauvre et filière professionnelle, une relation qui n'est ni remise en doute ni critiquée.

Ce qui frappe le lecteur contemporain à la lecture des textes de l'époque, c'est l'absence de l'idée de la formation professionnelle, et plus en général de l'éducation, comme instrument d'émancipation et d'ascension sociale. Au contraire, on le verra, tout mouvement impliquant un changement des équilibres sociaux était source de préoccupations et, de ce fait, fortement critiqué. La formation professionnelle était ainsi convoquée plutôt comme instrument de confirmation et stabilisation de l'ordre sociale établi.

Formation professionnelle et «question sociale»

L'orientation populaire de la formation professionnelle de l'époque apparaît encore plus évidente, lorsqu'on considère que cette filière était souvent appelée à jouer un rôle clé dans la résolution des problèmes que la «question sociale» soulevait à l'époque¹⁶. Par cette expression, on renvoyait aux problèmes sociaux, apparus tout le long du 19^e siècle, qui peuvent être considérés comme des conséquences directes de la révolution industrielle et des nouvelles conditions de vie et de travail. À travers cette expression, on évoque aussi bien les conditions de vie et de travail misérables des classes les plus pauvres que le danger représenté par les

mouvements de défense des travailleurs qui commençaient à s'organiser à partir de la deuxième moitié du 19^e siècle¹⁷.

Dans ce contexte, la formation professionnelle est souvent évoquée comme «la mesure préventive la plus urgente à prendre contre les misères sociales»¹⁸, une mesure préventive qui se déploie sur trois niveaux différents: un niveau professionnel relatif à l'intégration dans le monde du travail, un niveau civique et moral et un niveau politique.

Formation professionnelle et insertion dans le monde du travail

À l'époque comme aujourd'hui, une bonne formation professionnelle était une condition considérée comme indispensable pour réussir dans le monde du travail et stabiliser ainsi sa propre situation économique. Le *Journal de Genève* relaie ce rôle de la formation professionnelle en ces termes:

L'homme qui a appris un métier et qui le connaît à fond peut traverser, sans doute, des crises pénibles. En général, pourtant, il finit par se tirer d'affaire. [...]. L'habitude du travail lui a donné du ressort et de l'énergie. [...]. Ses connaissances techniques ne lui seront jamais inutiles. Plus facilement qu'un autre, il pourra, en cas de chômage général de la branche à laquelle il se rattache, se mettre au courant d'un autre métier.

Les familles véritablement indigentes, celles qui tombent d'une façon plus ou moins permanente à la charge de l'assistance publique, sont celles dont le chef n'a pas de métier, [...] Les gens désignés comme sans profession, comme hommes de peine ou de manœuvre, figurent pour une proportion considérable parmi les assistés de l'Hospice général et de la charité privée. («La question des apprentis», *JdG*, 02.08.1890, article non signé).

Nous retrouvons ici une réflexion que nous connaissons bien aujourd'hui encore. Une bonne formation est une condition indispensable pour améliorer ses conditions de vie et la stabilité professionnelle. Ce qui par contre mérite notre attention est l'articulation entre cet argument et des arguments d'ordre civique ou morale, qui ressortent de la deuxième partie de la citation.

La stigmatisation des «sans profession» et les tonalités civiques et morales deviennent encore plus marquées sous la plume d'Otto Stocker (1916), Secrétaire au Bureau d'orientation professionnelle de Bâle, qui dresse une liste des conséquences négatives qui découleraient de l'absence d'une formation professionnelle, où l'articulation d'éléments relatifs à l'intégration dans le monde du travail et d'éléments d'ordre civique et moral est particulièrement frappante:

5. Les sans-professions [*Beruflosen*] ont les conditions de travail les plus dures, les horaires les plus longs, les efforts corporels les plus intenses, les salaires les plus bas.

6. La force de travail non qualifiée reçoit toujours le travail plus monotone (production d'article de masse). L'esprit du travailleur reste insatisfait. Ainsi,

facilement de tels hommes tombent dans l'avidité des plaisirs [*Genussucht*] et la débauche [*Liederlichkeit*].

7. Dans les périodes de crises des affaires, les forces de travail non qualifiées sont les premières à être licenciées.

8. Les sans-professions sont en tête parmi ceux, qui par nécessité, arrivent à commettre des délits (p. 9).

Niveau civique et moral

Aujourd'hui l'articulation entre ces deux niveaux telle qu'elle apparaît dans la citation de Stocker peut nous paraître pour le moins curieuse. Elle devient cependant pleinement compréhensible, si l'on considère que la société de l'époque était profondément concernée par des préoccupations d'ordre moral et de respect de bonnes mœurs. Le 19^e siècle, avec les changements socio-économiques qui le caractérisent, est un siècle de grands bouleversements notamment au niveau de la vie de tous les jours, avec de nombreux points de repère traditionnels qui disparaissent et de nouveaux comportements qui apparaissent. En particulier, les lieux de vie changent (avec le déplacement de la population vers les centres urbains et les districts industriels); les rapports familiaux se modifient (avec les parents travaillant loin du domicile et les enfants qui commencent à suivre l'école obligatoire); le rapport au travail change aussi profondément (avec la diffusion du salariat et la naissance du prolétariat) et une nouvelle «temporalité» voit le jour: celle du temps libre (avec l'augmentation des auberges, des fêtes du dimanche, les problèmes d'alcoolisme, mais aussi un peu plus tard avec l'apparition des associations de loisir, du cinéma et du sport)¹⁹.

Il s'agit de bouleversements qui touchent davantage les classes inférieures de la population et surtout les jeunes issus de ces milieux qui voient les conditions de leur intégration sociale se modifier profondément et rapidement.

Tout cela laisse évidemment des traces dans les discours autour de la formation professionnelle, qui est alors appelée à répondre à ces préoccupations et devenir un lieu d'éducation civique et morale des jeunes issues des classes inférieures de la population. Comme il apparaît clairement dans la prise de positions d'Alfred Dufour (1920), directeur de l'École d'arts et métiers de Genève:

L'école [professionnelle] devra être toujours davantage un milieu de saine éducation, de bon exemple; un refuge, une sécurité morale pour la jeunesse. [...]. Des causeries d'ordre moral, des notions d'instruction civique devront faire partie du programme théorique. L'élève apprendra surtout à honorer et à respecter le travail indispensable au bonheur ici-bas.

Des habitudes d'hygiène et de propreté y seront contractées, et l'adolescent sera mis en garde contre les multiples tentations et les vices qui le guettent (p. 65).

Or, parmi ces vices, les penchants pour le rien-faire, la débauche, l'alcoolisme, la criminalité...sont souvent cités. Et la formation professionnelle se charge alors d'une tâche de prévention essentielle:

Le jour où chaque individu aura acquis l'amour du travail, et aura en main ce précieux capital qu'est la possession d'un métier, l'État récupérera bien vite les sommes qu'il aura consacrées à cette *œuvre sociale*, par la diminution progressive des frais que lui occasionnent les établissements d'assistance, de relèvement et de détention. C'est là, en effet, qu'échouent fatalement ceux dont la société ne s'est pas occupée assez tôt et qui restent à sa charge pendant une grande partie de leur existence (p. 66, je souligne).

Ce dernier passage parle explicitement de l'enseignement professionnel comme d'une «œuvre sociale» que l'État est appelé à contrôler et promouvoir à des fins de prévention, contre la criminalité ou l'émargination sociale des jeunes.

Niveau politique

Un autre élément important qui apparaît dans ce travail d'éducation civique et morale de la jeunesse consiste en la transmission de «l'amour pour le travail», comme principe et condition de toute intégration professionnelle et sociale: «ce qui est indispensable», comme il est dit dans les textes de l'époque, «c'est non d'apprendre aux enfants tel ou tel métier, ni même les orienter vers une profession répondant à leurs aptitudes, mais de leur inculquer le goût du travail, l'amour du devoir accompli» (Délettra, in ASCAPA 1920, p. 89-90). Dans le même ordre d'idées, Alfred Dufour dans un passage déjà cité, souligne l'importance d'«honorer» et de «respecter le travail indispensable au bonheur ici-bas» (1920, p. 65). Quant à Léon Genoud (1903), il relève l'importance d'articuler les connaissances techniques et intellectuelles au respect de l'ordre et du devoir:

Ces cours [professionnels] ont à remplir un rôle social de la première importance. Ils doivent achever l'instruction intellectuelle et technique de l'ouvrier, développer en lui le sentiment de sa personnalité, lui inculquer les sentiments d'ordre et de devoir dont notre population ouvrière a un si grand besoin (p.5).

Pour bien saisir la portée de ces affirmations, il faut situer ces références à «l'amour du travail», au sentiment d'«ordre et de devoir» dans le contexte d'instabilité politique et sociale que la Suisse, comme bien d'autres États européens, vit à cette époque. Dans la période prise en considération, la Suisse est secouée par de nombreuses manifestations et mouvements de grèves avec parfois l'intervention de l'armée pour disperser les manifestants²⁰. Faire référence à l'amour pour le travail et le respect de l'ordre renvoie très clairement à la volonté de défendre l'ordre social et productif établi. La peur de bouleversements politiques radicaux apparaît d'ailleurs clairement même dans des documents officiels, comme dans un Rapport de la Commission du Conseil des États concernant l'Enquête industrielle de 1883, où l'on souligne l'importance pour la Confédération de promouvoir la formation professionnelle, afin éviter que les jeunes issus des classes inférieures ne se retrouvent «relégués dans la grande armée de ceux qui se dressent contre l'état, qui ne les a pas instruits, et contre le capital, qui les écrase (CCE, 3.5.1884, p. 942)».

Ou encore, dans les paroles de Louis Albert Roulet, Conseiller d'État neuchâtelois, à l'occasion du VIII^e Congrès scolaire de Suisse romande:

[...] Un bon ouvrier [un ouvrier bien formé] n'est jamais un mauvais citoyen, il sait gagner sa vie honorablement, et n'ira point grossir l'armée des nihilistes et des partageux [communistes]. (JdG 02.08.1882)

Conclusion

Le tableau historique que nous avons dessiné nous montre que, dès sa constitution au début du 20^e siècle, la formation professionnelle suisse s'est vu attribuer des finalités économiques et sociales complexes, qui répondaient à une double préoccupation: d'une part, la formation d'ouvriers qualifiés, mais d'autre part aussi la protection des apprentis, l'amélioration des conditions de travail et de vie des classes inférieures de la population et la stabilisation socio-économique de la société.

En prenant du recul sur l'articulation des ces finalités, on peut constater une tension qui traverse de part en part les réflexions de l'époque. Une tension entre un certain *progressisme* (qui, à travers l'amélioration de la formation, vise l'amélioration des conditions de vie des classes inférieures), mais aussi un certain *conservatisme* (qui se traduit dans la volonté d'éviter tout bouleversement social et dans la volonté de renforcer le système productif de l'époque grâce à la formation d'une main-d'œuvre qualifiée). L'image de la fonction sociale de la formation professionnelle qui en ressort est alors celle d'un instrument qui doit pouvoir aider les jeunes à améliorer leur condition de travail et, par-là, de vie, mais cela sans pour autant promouvoir des changements importants dans l'organisation de la société et sans mettre en danger le système productif.

Il faut enfin relever que la nature composite des finalités attribuées à la formation professionnelle dès son origine a joué un rôle important dans le développement de tout le système et en particulier dans le large soutien politique que la formation professionnelle a su rapidement s'assurer, des milieux patronaux jusqu'aux milieux de gauche. Les débats parlementaires qui ont conduit à la première loi fédérale sur la formation professionnelle de 1930 montrent en effet que, nonobstant le climat politique extrêmement tendu de l'époque, il n'y a pas eu d'opposition gauche-droite sur le thème de la formation professionnelle, mais une composition entre les différents intérêts des deux partis²¹. Chacun y voyait en effet un élément répondant à ses préoccupations prioritaires: amélioration de la qualité de la production et stabilisation de la société d'une part; amélioration des conditions d'apprentissage, de travail et finalement de vie de l'autre.

Aujourd'hui, le contexte socio-économique est bien différent et les problèmes sociaux sur lesquels la formation professionnelle est appelée à intervenir sont bien autres. Il reste cependant, en continuité avec le passé, l'idée d'attribuer à la formation professionnelle la tâche de répondre à des exigences économiques

et sociales, en confirmant ainsi le double rôle de la formation professionnelle en tant qu'instrument de *politique économique* et en tant qu'instrument de *politique sociale*.

Notes

- 1 Cet article est une réélaboration d'une présentation tenue dans le cadre du Congrès de la Société suisse pour la recherche en éducation: *Inégalité et justice dans l'éducation. Défis scientifiques et sociaux*, organisé à Berne du 2 au 4 juillet 2012.
- 2 SEFRI (2013, p. 13).
- 3 Disponible online://www.admin.ch/opc/fr/classified-compilation/20001860/index.html (20.02.2014).
- 4 Voir Wettstein (1987), Tabin (1989).
- 5 La plupart des publications disponibles le sont en allemand: voir à titre d'exemple Gonon (1998); Osterwalder & Bauder (2008); Späni (2008); Wettstein & Gonon (2009); Berner, Gonon & Ritter (2011), plus rares en français: Forster (2003); Surdez (2005); Bonoli (2012).
- 6 Si ces publications relèvent bien d'un travail de reconstruction historique, elles ont été majoritairement réalisées par des chercheurs et chercheuses provenant des sciences de l'éducation ou de la sociologie, plus rares sont les historiens s'intéressant à cette thématique.
- 7 Pour une introduction à l'analyse des discours, voir Maingueneau (1991). Les travaux de Michel Foucault (notamment 1966/1969) constituent également des modèles importants pour la constitution d'une telle approche. Voir aussi Keller (2011) et Jäger (2012) pour les développements récents de l'analyse des discours dans le domaine des sciences sociales en Allemagne.
- 8 Sur les limites et la portée d'une analyse historique fondée sur des textes publiés, voir Thomas Widmer (1992, p. 12).
- 9 Deux aspects peuvent être évoqués pour expliquer cette position «en retrait» des milieux de gauche et syndicaux sur ce thème: pendant la période étudiée, les préoccupations majeures de ces milieux sont liées à l'amélioration des conditions de travail des ouvriers (salaires, horaires, sécurité, etc.); le thème de leur formation n'est que rarement évoqué. D'autre part, même s'ils sont favorables en principe à une amélioration des conditions d'apprentissage d'une profession, ces milieux considèrent souvent la formation professionnelle comme une formation «patronale», dont le seul but est d'assurer la productivité des travailleurs. De ce fait, elle ne permet pas un «développement harmonieux de l'Homme», mais tout au plus un «dressage» [*Abrichterei*] finalisé à créer des «automates», (*Arbeiterstimme*, 19.2.1881). Sur ce thème, voir aussi Bauder (2008, p. 146) et Tabin (1989, p. 94).
- 10 Voir Gonon (1998), Wettstein et Gonon (2009) ou Bonoli (2012) pour une présentation générale de l'histoire de la formation professionnelle en Suisse.
- 11 Voir Conseil Fédéral (CF) 1883.
- 12 Voir Späni (2008) pour une présentation des problèmes constitutionnels soulevés par l'institutionnalisation du domaine.
- 13 Pour une reconstruction des débats parlementaires à l'origine de la loi de 1930, voir Bauder (2008).
- 14 Canton de Neuchâtel, in Landmann (1904, p. 393).
- 15 F. Guillermet, in *Gazette de Lausanne* (06.07.1907).
- 16 Pour une contextualisation de la question sociale en Suisse, voir Gruner (1968 ss, p. 15) et Widmer (1992, p. 643 ss).
- 17 Voir notamment la fondation en 1870 de l'Union Ouvrière Suisse, en 1870 du Parti socialiste suisse et en 1880 de l'Union syndicale suisse.

- 18 In «La question des apprentis», *Journal de Genève*, 02.08.1890, article non signé.
- 19 Les bouleversements que la société suisse vit dans les dernières décennies du 19^e sont reconstruits de façon brillante par Widmer (1992).
- 20 Dans sa reconstruction statistique des mouvements de grève en Suisse au tournant du siècle, Hans Hirter (1983) recense, entre 1880 et 1914, jusqu'à 2426 grèves et lock-out.
- 21 Sur cette unité politique lors des débats parlementaires, voir Bauder (2009).

Bibliographie

Sources

- ASCAPA (Association Suisse de Conseils d'Apprentissage et de Protection des Apprentis). (1920). *Orientation professionnelle. Conférences du 24-25.09.1920 à l'Université de Genève*. Genève: Meyer.
- Commission du Conseil des États (CCE). (1884). Rapport de la commission du Conseil des États à l'Assemblée fédérale concernant l'enquête industrielle (du 3 mai 1884). *Feuille Fédérale* (31.05), 2 (28), 934-952.
- Comtesse, R. (1890). *La question des apprentissages*. Neuchâtel: Borel.
- Conseil Fédéral (CF). (1883). Message du Conseil fédéral à l'Assemblée fédérale sur l'enquête industrielle (du 3 décembre 1883). *Feuille Fédérale* (08.12), 4 (62), 613-724.
- Canton de Neuchâtel. (1890). Loi sur la protection des apprentis (21 novembre). In J. Landmann (Éd.). (1904). *Die Arbeiterschutzgesetzgebung in der Schweiz* (pp. 393-397). Basel: Helbing & Lichthahn.
- Dufour, A. (1920). L'apprentissage à l'École. In ASCAPA (Éd.), *Orientation professionnelle* (pp. 53-66). Genève: Eugène Meyer.
- Frauenfelder, G. (1909). *Erziehung der Lehrlinge an der gewerblichen Fortbildungsschule..* Zürich: Schulthess & Co.
- Genoud, L. (1903). *L'organisation des cours professionnels pour apprentis des métiers en Suisse*. Lausanne: Payot & Cie.
- Stocker, O. (1916). *Erfahrungen in der Berufsberatung*. Zürich: Von Rascher & Co.

Journaux

- Arbeiterstimme* de 1881-1908
Gazette de Lausanne de 1880-1930
Journal de Genève de 1880-1930

Littérature secondaire

- Bauder, T. (2009). La concezione della formazione professionale in Svizzera nel XX° Secolo. Stato federale, unione sindacale e unione arti e mestieri: avversari e partner. In G. Ghisla & L. Bonoli (Ed.), *Lavoro e formazione professionale: Nuove Sfide. Situazione nella Svizzera italiana e prospettive future* (pp. 138-169). Bellinzona: Casagrande.
- Bauder, T. & Osterwalder, F. (2008). *75 Jahre eidgenössisches Berufsbildungsgesetz. Politische, pädagogische, ökonomische Perspektiven*. Bern: HEP.
- Berner, E., Gonon, P. & Ritter, H.-J. (2011). Zwischen Gewerbeförderung, Sozialpolitik und liberalen Bildungsbestrebungen. Zur „Vor“-Geschichte der dualen Berufsbildung in der Schweiz (1870-1930). *Zeitschrift für Berufs- und Wirtschaftspädagogik* (107), 14-32.
- Bonoli, L. (2012). La Naissance de la formation professionnelle en Suisse: entre compétences techniques et éducation morale. *Éducation permanente, Vol. 192*, 209-221.
- Forster, S. (2003). Histoire de la formation professionnelle. *Bulletin de la CIIP, no. 12*, p. 3-4.
- Foucault, M. (1966). *Les mots et les choses*. Paris: Gallimard.
- Foucault, M. (1969). *L'archéologie du savoir*. Paris: Gallimard.
- Gonon, P. (1998). Berufliche Bildung zwischen Zunft, Handelsfreiheit und Demokratie.. *Schweizerische Zeitschrift für Erziehungswissenschaft*, 3, 419-429.

- Hirter, H. (1983). *Die Arbeitskämpfe in der Schweiz von 1880 bis 1914. Eine quantitative Streikanalyse*. Bern: Doktorarbeit.
- Jaeger, S. (2012). *Kritische Diskuranalyse. Eine Einführung*. Münster: Unrast-Verlag.
- Keller, R. (2011). *Diskursforschung. Eine Einführung für SozialwissenschaftlerInnen*. Wiesbaden: VS Verlag.
- Maingueneau, D. (1991). *L'analyse du Discours. Introduction aux lectures de l'archive*. Paris: Hachette.
- Spaeni, M. (2008). Der Bund und die Berufsbildung – von den „verfassungswidrigen Praxis“ zum kooperativen Monopol. In L. Criblez (Ed.), *Bildungsraum Schweiz. Historische Entwicklung und aktuelle Herausforderungen* (pp. 138-218). Bern: Haupt.
- Surdez, M. (2005). *Diplôme et nation. La constitution d'un espace suisse des professions avocates et artisanales*. Berne: Peter Lang.
- Secrétariat d'état à la formation la recherche et l'innovation (SEFRI). (2013). *La formation professionnelle en Suisse. Faits et données chiffrées*. Berne: SEFRI.
- Tabin, J.-P. (1989). *Formation professionnelle en Suisse. Histoire et Actualité*. Lausanne: Réalité sociales.
- Wettstein, E. (1987). *Die Entwicklung der Berufsbildung in der Schweiz*. Aarau: Sauerländer.
- Wettstein, E. & Gonon, P. (2009). Kapitel 4: Die Entwicklung der Berufsbildung im Rahmen der gewerblichen Frage. In *Berufsbildung in der Schweiz* (pp. 65-85). Bern: Hep.
- Widmer, T. (1992). *Die Schweiz in der Wachstumskrise der 1880er Jahre*. Zürich: Chronos.

Mots-clés: Formation professionnelle, histoire, finalités économiques, finalités sociales, question sociale

Die Berufsbildung und die «Sozialfrage» Der Ursprung sozialer Ziele in der Berufsbildung

Zusammenfassung

Die Berufsbildung ist in der Schweiz der meist gewählte nachobligatorische Bildungsweg. Dieser Bildungsweg hat einerseits wirtschaftliche Zielsetzungen, indem im Rahmen der Berufsbildung qualifizierte Fachkräfte nach dem Bedarf der Wirtschaft ausgebildet werden sollen. Andererseits hat die Berufsbildung aber auch soziale Zielsetzungen. Sie soll dazu beitragen, Jugendlichen den Einstieg in die Arbeitswelt zu erleichtern und sie in die Gesellschaft zu integrieren. Wie kam diese doppelte Zielsetzung der Berufsbildung zustande? Wann wurden diese zwei Ziele übernommen? Welche historischen Bedingungen haben ursprünglich zur Verknüpfung dieser beiden Ziele geführt? Dieser Artikel rekonstruiert die Geschichte der Verknüpfung dieser zwei Ziele zwischen dem Ende des 19. und dem Anfang des 20. Jahrhunderts, als sich die Ursprünge des heutigen Berufsbildungssystems etabliert haben.

Schlagworte: Berufsbildung, Geschichte, wirtschaftliche Ziele, soziale Ziele, soziale Frage

Formazione professionale e «questione sociale» All'origine della «vocazione sociale» della formazione professionale.

Riassunto

La formazione professionale in Svizzera è la filiera di formazione più seguita dopo la scuola obbligatoria. Questa filiera deve rispondere non solo a una finalità economica (formare specialisti per le imprese svizzere) ma anche una finalità sociale: aiutare i giovani nella loro integrazione nel mondo del lavoro e nella società. Ma come spiegare l'articolazione di queste due finalità? Quando appare per la prima volta? Quali condizioni storiche ci aiutano a capire le ragioni di tale articolazione? Questo articolo propone una ricostruzione storica dell'articolazione di queste due finalità che caratterizzano la formazione professionale svizzera: finalità che appaiono già all'origine del sistema di formazione professionale attuale, verso la fine del XIX secolo e l'inizio del XX.

Parole chiave: Formazione professionale, storia, finalità economiche, finalità sociali, questione sociale

Vocational Education and Training and the «social question» Origin of «social aims» of vocational education and training

Summary

Vocational education and training (VET) is the most important post-compulsory educational pathway in Switzerland. The aims of VET are twofold, including an economic and a social aspect. The former includes the supply of a qualified workforce for the Swiss economy. The latter consists of supporting young people in entering the labour market and integrating successfully into society. But how can we explain the articulation of these two different aims in the Swiss VET system? When did they emerge? What were the historical conditions fostering the development of these two aims? This article will reconstruct the development and conjunction of these two aims between the end of the 19th and the beginning of the 20th century, when the origins of the current Swiss VET system were established.

Keywords: Vocational education and training, history, economic aims, social aims, social question

